

Les Échos de la CCPR

SAMEDI 20 JUIN
Participez à la
première édition
de la fête du vélo !

Dossier central :
découvrez vos nouveaux élus communautaires
Portrait de Valérie Pagnot, nouvelle présidente de la CCPR



Parution : mai 2026
Directrice de publication : Valérie PAGNOT
Imprimé par Chopard Imprimerie en 3200 exemplaires - dépôt légal n°X
Distribués par Champenois Publicité et les communes de La Chenalotte et de Noël-Cerneux
ISSN 3076-3843

17, Avenue de Lattre de Tassigny,
25 210 LE RUSSEY
Tél : 03 81 43 81 26
Mail : contact@cc-russey.fr
www.cc-russey.fr

Facturation des ordures ménagères



Désormais, les factures d'ordures ménagères sont également disponibles en version dématérialisée sur votre espace personnel du site des impôts.

Certains d'entre vous ont ainsi pu recevoir récemment leur facture concernant le 2^{ème} semestre 2025 directement sur cette plateforme.

Nous vous informons toutefois que l'envoi des factures en version papier est maintenu. Celles-ci ont été distribuées en mars dans vos boîtes aux lettres.

Les Échos du conseil communautaire



Le Conseil communautaire de la CCPR s'est réuni le mercredi 22 avril à 19h30, au siège de la CCPR, au Russey.

Cette séance a principalement été consacrée au vote du budget 2026, étape importante pour définir les moyens financiers de la collectivité et accompagner les actions portées au service du territoire.

Les élus communautaires ont également procédé à la désignation des représentants de la CCPR au sein de plusieurs organismes extérieurs, afin d'assurer la présence de l'intercommunalité dans les instances partenaires.

Enfin, le Conseil communautaire a engagé la mise en place d'un pacte de gouvernance. Ce travail permettra d'associer les communes et les élus communautaires à une réflexion partagée sur le fonctionnement de l'intercommunalité, les relations entre la CCPR et ses communes membres, ainsi que les priorités à construire collectivement pour le mandat.

L'ensemble des délibérations adoptées lors de cette séance est disponible en consultation sur le site internet de la CCPR.

Les dates des prochains conseils communautaires à la Maison des services au Russey

Mercredi 20 mai à 19 h 30

Mercredi 1^{er} juillet à 19 h 30

SOMMAIRE

3 AGENDA

LA CCPR UN TERRITOIRE DURABLE 12

4-5 LA CCPR AU SERVICE DE SES HABITANTS

LA CCPR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE 13

6-7 LA CCPR UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION

INFO PARC 14

8 ÇA ROULE SUR LE PLATEAU

PORTRAIT 15

9-11 DOSSIER CENTRAL

ANIMATIONS ESTIVALES 16

MAI

Vendredi 8 mai

Karaoké à L'Écolette

Le Bizot

Dimanche 10 mai

Thé dansant

Le Russey

Mercredi 20 mai

Conférence sur la mémoire de l'esclavage

Salle d'honneur - Mairie Le Russey

Dimanche 24 mai

Balade gourmande

Le Russey

Jeudi 28 mai

Don du sang

Le Russey

Samedi 30 mai

Fête du printemps

Le Barboux

JUIN

Dimanche 7 juin

Fête villageoise organisée par l'APAV

Noël-Cerneux

Samedi 13 juin

Fête villageoise

La Chenalotte

Dimanche 14 juin

Concert de la philharmonique

Le Russey

Dimanche 14 juin

Thé dansant

Le Russey

Dimanche 14 juin

Concert flûte et piano

Cerneux-Monnot

Samedi 20 juin

Journées portes ouvertes à la caserne des pompiers

Le Russey

Samedi 20 juin

"Ça roule sur le plateau" : fête du vélo

Le Russey

Samedi 20 juin

Fête de la musique

Le Bizot

Samedi 20 juin

40 ans du club de football ASNCC

Noël-Cerneux

Dimanche 21 juin

Marche de la colonie

Noël-Cerneux

Samedi 27 juin

50 ans du FCPM

Plaimbois-du-Miroir

Dimanche 28 juin

Fête et concours de pêche AESB

Noël-Cerneux

JUILLET

Du 2 juillet au 27 août

Rockajedis

Le Russey

Samedi 4 juillet

Fête du village avec la chorale des enfants

Le Barboux

Dimanche 5 juillet

Fête villageoise

Plaimbois-du-Miroir

Jeudi 23 juillet

Don du sang

Le Russey

AOÛT

Samedi 15 août

Bal des pompiers et feu d'artifice de la CCPR

Le Russey

Jeudi 20 août

Spectacle de cirque

Bonnétage

Samedi 22 et Dimanche 23 août

Fête du cheval

La Bosse

Dimanche 30 août

Vide-greniers

La Chenalotte

Cette liste est non exhaustive et ne reprend que quelques-unes des manifestations qui ont lieu sur le territoire de la CCPR.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie, sur les sites internet et les réseaux sociaux.

La CCPR lauréate de l'AMI LILA pour repenser son espace France Services

La CCPR a été retenue dans le cadre de l'AMI LILA - Lieux Innovants, Lieux Accueillants, porté par la Banque des Territoires. Ce dispositif apporte une aide en ingénierie aux collectivités afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs espaces d'accueil au public.

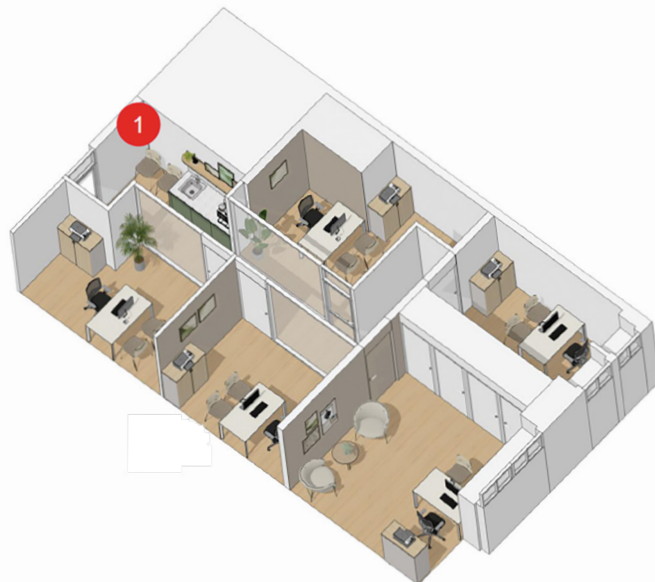
Pour la CCPR, il s'agit de réfléchir au développement et à la réhabilitation de l'espace France Services, aujourd'hui situé au 2^{ème} étage de la Maison des Services.

Face au succès de ce service, qui accueille chaque année près de 10 000 usagers, les locaux actuels ne sont plus pleinement adaptés : bureaux devenus trop exigus, absence d'espace d'attente dédié, accessibilité à améliorer et besoin de renforcer les conditions de confidentialité.

France Services constitue un service de proximité essentiel pour les habitants du territoire. Il permet d'être accompagné dans les démarches administratives du quotidien : accès aux droits, démarches en ligne, retraite, emploi, santé, famille, fiscalité, logement, ou encore réalisation de titres d'identité.

Le projet vise donc à repenser l'organisation de la Maison des Services, notamment en investissant les locaux du rez-de-chaussée, libérés par le départ de la sage-femme. La phase de restitution est désormais achevée et le lancement d'une consultation d'entreprises est envisagé d'ici la fin de l'année afin de réaliser les travaux de réhabilitation.

L'objectif est de créer quatre bureaux pour les agents, ainsi qu'un véritable espace d'accueil du public, plus accessible, plus confortable et mieux adapté aux besoins des usagers.



Projection du futur espace France Services en rez-de-chaussée au siège de la CCPR.

Conférence :

Habiter mieux, plus longtemps : un atelier pour adapter son logement.

Dans le cadre de ses actions en faveur du bien-vieillir à domicile, la Maison de l'Habitat du Doubs propose une animation dédiée à l'adaptation du logement des personnes âgées ou en situation de handicap. Avancer en âge ne signifie pas devoir quitter son logement. Il existe aujourd'hui de nombreuses solutions pour continuer à vivre chez soi, en toute sécurité et dans de bonnes conditions de confort.

Cet atelier, animé par un conseiller en rénovation et un architecte, invite les participants à réfléchir aux aménagements possibles pour adapter leur habitat à l'évolution de leurs besoins. Il permettra de découvrir comment rendre son logement plus pratique, plus sûr et plus confortable, tout en identifiant les travaux prioritaires à envisager pour améliorer la qualité de vie au quotidien.

Cet atelier constitue une opportunité concrète d'anticiper les besoins futurs et de trouver des solutions adaptées pour rester chez soi le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions.

Rendez-vous le jeudi 18 juin à 18 h à la maison des services du Russey.

**Jeudi
18
juin**



Inscriptions & Infos

www.maisonhabitatdoub.fr / 03.81.68.37.68 / contact@maisonhabitatdoub.fr

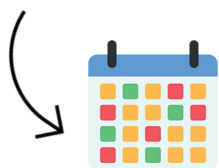
Le projet Part'âge : venez profiter des dernières animations !

Depuis son lancement en septembre, le projet Part'âge connaît un bel engouement auprès des habitants. Plusieurs ateliers ont déjà été proposés et ont permis à chacun de partager des moments conviviaux et créatifs.

Les animations sont **gratuites et ouvertes à tous**. Les inscriptions se font directement auprès de l'espace France Services, qui se tient également à disposition pour organiser les moyens de transport nécessaires pour les personnes ne disposant pas de véhicule.

L'objectif : permettre à chacun de participer, sans contrainte, et de profiter pleinement de cette initiative collective.

Le projet Part'âge est financé par la Conférence des financeurs, ce qui permet de proposer une programmation variée et accessible. Et ce n'est qu'un début ! De nombreuses animations sont déjà en préparation pour 2026-2027, promettant encore de beaux moments de partage et de rencontres.



Les prochaines animations

Jeudi 28 mai avec une diététicienne
Vendredi 12 juin avec une socio-esthéticienne
Mardi 23 juin pour un pique-nique
Mardi 30 juin avec la ludothèque
Mardi 7 juillet avec une diététicienne

Inscriptions obligatoires au
09.82.81.55.10

Louise, une nouvelle recrue au sein de la CCPR

À l'accueil de la Communauté de Communes, **Louise est votre interlocutrice pour la relation usagers ainsi que pour la facturation des services assainissement et ordures ménagères**. Elle est à votre disposition par téléphone ou par mail pour tout changement de situation ou toute demande d'information relative aux services de la Communauté de Communes.



Pour le service ordures ménagères, merci de la contacter pour :

- signaler une arrivée ou un départ (emménagement, déménagement, changement de propriétaire ou de locataire),
- demander un changement de bac,
- obtenir une carte d'accès à la déchetterie,
- se renseigner sur le calendrier des collectes, les composteurs, la plateforme de déchets verts ou autres demandes,
- poser vos questions liées à la facturation,
- si votre bac n'a pas été ramassé le lendemain du jour de la collecte, vérifiez au préalable qu'il a bien été présenté la veille au soir en bord de route, poignée côté chaussée. La collecte peut avoir lieu jusqu'en fin de journée.

Pour le service assainissement :

Assainissement collectif

- signaler un départ, une arrivée, un changement d'adresse ou de propriétaire,
- transmettre le numéro de compteur, le relevé, la date et ses nouvelles coordonnées,
- demander un formulaire pour un contrôle de conformité ou un raccordement au réseau public,
- poser vos questions liées à la facturation.

Assainissement non collectif

- signaler un changement de propriétaire (vente ou succession), en indiquant le numéro de parcelle et les nouvelles coordonnées,
- demander un formulaire pour un contrôle dans le cadre d'une vente, pour la mise en place d'un système d'assainissement non collectif ou la vérification des travaux d'une installation.

Informations complémentaires sur les services
cc-russey.fr

Louise Mougins 03.81.43.81.26
dechets@cc-russey.fr

La CCPR engagée pour l'avenir touristique du Doubs Horloger

Avec la signature du contrat de station éco-responsable du Doubs Horloger 2025-2030, la CCPR prend pleinement part à une stratégie ambitieuse pour l'avenir de notre territoire. Porté avec la Région et l'ensemble des partenaires locaux, ce contrat traduit une volonté commune : renforcer l'attractivité du Doubs Horloger, structurer une offre touristique de qualité et concilier développement, préservation de l'environnement et qualité de vie.

Pour la CCPR, cet engagement se concrétise par le projet de Forêt pédagogique des 3 Sapins, au Russey.

Ce site emblématique a vocation à devenir un lieu de découverte, d'éducation à l'environnement et de tourisme inclusif, accessible aux familles, aux scolaires et au plus grand nombre.

À travers ce projet, la CCPR affirme sa volonté de valoriser durablement son patrimoine naturel et de participer activement au rayonnement du territoire. Les premières études seront lancées en 2026, avant une réalisation progressive du projet.



Le Gîte La Forge distingué par la marque Valeurs Parc



La marque « Valeurs Parc naturel régional » distingue les professionnels engagés dans un tourisme local, humain et responsable, respectueux de l'environnement et ancré dans le territoire.

Sur le Plateau du Russey, le Gîte La Forge, situé au Bizot, a récemment obtenu cette reconnaissance. Le gîte bénéficie d'un environnement paisible et préservé. Attentive aux enjeux environnementaux, l'hôte inscrit l'écoresponsabilité au cœur de la gestion du lieu et de l'expérience de séjour.

Cette distinction contribue à valoriser l'offre touristique du territoire et à promouvoir un tourisme de proximité, authentique et durable, fidèle aux valeurs du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Professionnels du tourisme : pour candidater à la marque Valeurs Parc, vous pouvez contacter le Parc naturel régional du Doubs Horloger au 03 81 68 53 32.

Réouverture de la plateforme des déchets verts au Russey

La plateforme des déchets verts du Russey est ouverte aux habitants de la CCPR **du 15 avril au 7 novembre 2026**. Elle permet le dépôt des tontes de jardin, feuillages, branchages, tailles et déchets d'élagage d'un diamètre inférieur à 10 cm. Une benne DEEE est également disponible pour les petits équipements électriques et électroniques hors d'usage.

Horaires du 15 avril au 30 septembre

Mercredi et vendredi : 17h-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Horaires du 1er octobre au 7 novembre

Mercredi et vendredi : 17h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermetures exceptionnelles : les 1er mai, 8 mai et 15 août 2026.

En dehors de ces horaires, les déchets verts peuvent être déposés à la déchèterie du Bas de la Chaux aux Fins.

L'Écopôle du Rouage : une nouvelle déchèterie au service du territoire

Le futur équipement intercommunal a désormais un nom : l'Écopôle du Rouage. Situé au Béliou, ce nouveau site sera géré conjointement par la Communauté de communes du Plateau du Russey et la Communauté de communes du Val de Morteau, en lien avec Préal.

Pensé comme un équipement moderne et complémentaire, l'Écopôle regroupera sur un même site :

- une nouvelle déchèterie, mieux adaptée aux besoins des habitants ;
- une plateforme de déchets verts ;
- une recyclerie-matériauthèque, dédiée au réemploi et à la valorisation des objets et matériaux.

La recyclerie-matériauthèque sera portée par l'association L'Atelier du Béliou, créée pour développer les activités de réemploi, sensibiliser le public et encourager de nouvelles pratiques autour de l'économie circulaire.

Le nom « Le Rouage » symbolise cette dynamique collective : chaque geste de tri, de dépôt, de réemploi ou de valorisation participe au bon fonctionnement d'un système plus durable.

L'ouverture de l'Écopôle du Rouage est prévue fin 2026. Ce nouvel équipement permettra d'améliorer le service rendu aux habitants tout en favorisant la réduction des déchets, le réemploi et la coopération entre les acteurs du territoire.



Ça roule sur le Plateau : rendez-vous le 20 juin 2026 pour la fête du vélo de la CCPR

La CCPR organise, le samedi 20 juin 2026, la première édition de « Ça roule sur le Plateau », sa fête du vélo. Cet événement, ouvert à tous, se tiendra autour de la salle des fêtes du Russey, rue Foch, de 9h à 18h.

Pensée comme une journée conviviale et familiale, cette manifestation a pour objectif de faire découvrir la pratique du vélo sous toutes ses formes et de sensibiliser aux mobilités douces.

En lien avec le Vélo Club du Russey, plusieurs parcours de cyclotourisme seront proposés : 20 km, 60 km et 100 km, pour permettre à chacun de découvrir le territoire à son rythme.

Tout au long de la journée, petits et grands pourront profiter de nombreuses animations : parcours de maniabilité, course de draisienne, animations pour les enfants, présence d'un manège, ainsi que plusieurs stands tenus par les partenaires de l'événement et des ateliers de réparation vélo.

Une restauration et une buvette seront proposées sur place. La journée se clôturera par un spectacle, pour terminer cette première fête du vélo dans un esprit festif et convivial.

SAMEDI 20 JUIN 2026

9 H > 18 H

SALLE DES FÊTES DU RUSSEY

BUVETTE ET RESTAURATION

ANIMATIONS

- BALADES ENCADRÉES
- CYCLOTOURISME
- DÉAMBULATION
- ATELIER DE RÉPARATION DE VÉLO
- ESSAI DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

ENFANTS & FAMILLE

- DÉFI DRAISIENNE
- PARCOURS DE MANIABILITÉ
- JEUX

SPECTACLE

« SOBRE RODES »
TOUT PUBLIC
17H

La fête du vélo en famille

Communauté de Communes du Plateau du Russey

Venez partager la fête du vélo en famille !

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

Logos: budo, République Française, ADEME, CEE Les certificats d'économies d'énergie, AVELO, Communauté de Communes du Plateau du Russey



SPECTACLE

**« SOBRE RODES »
TOUT PUBLIC
17H**

Votre nouveau conseil communautaire

À la suite des élections municipales, le conseil communautaire de la CCPR a été renouvelé. Lors de la séance d'installation, **Valérie PAGNOT** a été élue présidente de la CCPR. Elle est accompagnée par cinq vice-présidents, chacun chargé d'un domaine d'action prioritaire pour le territoire.



Votre nouveau conseil communautaire

Le conseil communautaire est l'assemblée délibérante de la Communauté de communes. Il réunit **34 élus communautaires**, issus des **17 communes membres** du Plateau du Russey.

Son rôle est de débattre et de voter les grandes décisions de l'intercommunalité : budget, projets structurants, organisation des services, investissements, développement économique, petite enfance, France Services, déchets, assainissement, mobilités, tourisme, culture ou encore transition écologique.

Le Conseil communautaire se réunit environ **tous les deux mois**. Les séances sont **publiques** et les délibérations adoptées sont consultables sur le site internet de la CCPR.



Valérie PAGNOT, nouvelle présidente de la CCPR

Élue présidente de la Communauté de communes du Plateau du Russey, **Valérie PAGNOT** souhaite inscrire son action dans une logique de proximité, de dialogue avec les communes et de construction collective.

Maire de Bonnétague, conseillère régionale déléguée aux coopérations transfrontalières et déjà engagée dans la vie intercommunale depuis 2020 comme vice-présidente, elle connaît les enjeux d'un territoire rural, frontalier et dynamique.

Son ambition est de faire vivre une intercommunalité utile, proche des habitants et attentive aux communes, capable de porter des projets structurants tout en respectant l'identité du Plateau du Russey.

Trois priorités pour le mandat

Priorité 1 : renforcer le lien avec les communes

La CCPR souhaite engager un travail autour d'un **pacte de gouvernance**. L'objectif est de mieux associer les communes aux réflexions intercommunales, de faciliter la circulation de l'information et de construire une méthode de travail partagée pour le mandat.

Priorité 2 : consolider les services de proximité

Petite enfance, France Services, mobilités, déchets, assainissement, culture, accompagnement des familles et des habitants : la Communauté de communes entend poursuivre l'amélioration des services du quotidien, en tenant compte de l'évolution des besoins du territoire.

Priorité 3 : préparer l'avenir du territoire

La nouvelle mandature devra accompagner les grandes transitions : développement économique, logement, mobilités, transition écologique, gestion des ressources, attractivité touristique et préservation du cadre de vie. L'enjeu est de préparer un territoire dynamique, durable et solidaire.



Madeleine ARNOUX
Saint-Julien-lès-Russey



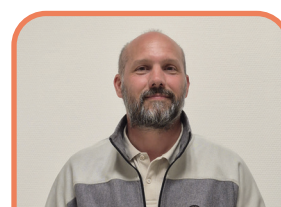
Didier BARTHOD
Plaimbois-du-Miroir



Anne BAULARD
Le Luhier



Sylvie BIZE
Le Bizot



Guillaume CAMENSULI
Le Russey



Cihan CELEBI
Le Russey



Élise CELEBI
Le Russey



Charlène CERUTTI
Bonnétage



Alain CHAPOTTE
Noël-Cerneux



Eric CLEMENCE
Les Fontenelles



Dimitri COULOUVRAT
La Chenalotte



Valérie EL NIESS
La Chenalotte



Miriam FEUVRIER
Le Russey



Éric FEUVRIER
Bonnétage



Annabelle FEUVRIER
Les Fontenelles



Valentin GAUTHEY
Le Mémont



Charles GELION
Montbéliardot



Sandrine HARRY
Le Russey



Valérie LIGIER
Le Russey



Grégory MAUGAIN
Le Russey



Nicolas MILLESSE
Mont-de-Laval



Patrice MOUGIN
Grand'Combe-des-Bois



Valérie PAGNOT
Bonnétage



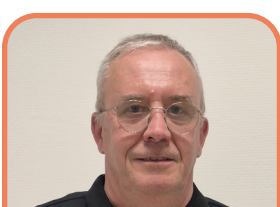
Corinne PARATTE
Noël-Cerneux



Bernard PARRENIN
Le Russey



Roland PERROT
Le Russey



André PERROT
Le Russey



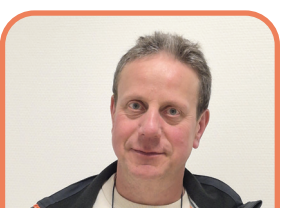
Edith PONCET
Le Russey



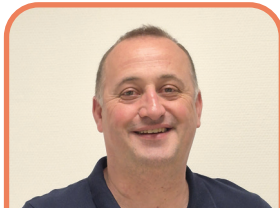
Jérôme RENAUD
Narbief



Céline ROGNON
Le Russey



Dominique RONDOT
Le Barbois



Hervé VIENNET
Bonnétage



Damien VIVOT
La Bosse



Jean-Luc VUILLEMIN
Laval-le-Prieuré

Les
34 élus
communautaires

Une équipe de vice-présidents autour de la présidente

Roland PERROT,
maire du Russey



1^{er} Vice-président : prospective, maménagement et coopération territoriale

Il suivra les sujets liés à la planification et à l'avenir du territoire : aménagement, logement, santé, cadre de vie, coopération avec les communes, pacte de gouvernance, schéma de mutualisation, pacte fiscal et financier ou encore préparation du PLUi.

Dimitri COULOUVRAT,
maire de La Chenalotte



3^{ème} Vice-président : attractivité économique, touristique et culturelle

Il suivra les questions d'attractivité, de développement économique, de tourisme et de culture : zones d'activités économiques, relations avec les entreprises, Office de tourisme, activités nordiques, sentiers et valorisation du territoire.

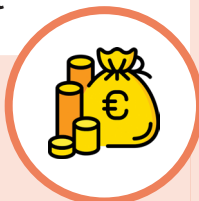
Sylvie BIZE,
maire du Bizot



5^{ème} Vice-présidente : mobilités, transition écologique, ressources et déchets

Elle suivra les mobilités, la transition écologique, la préservation des ressources et la valorisation des déchets : programme AVELO 3, mobilités douces, solarisation des bâtiments publics, budget vert, économie circulaire, biodiversité et adaptation au changement climatique.

Pas d'augmentation de la fiscalité en 2026



Les élus communautaires ont fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité en 2026.

Les taux restent donc identiques à ceux de 2025 :
4,46 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;

5,85 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;

23,28 % pour la cotisation foncière des entreprises ;

6,71 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La taxe GEMAPI est également maintenue en 2026.

Corinne PARATTE,
maire de Noël-Cerneux



2^{ème} Vice-présidente : solidarités, petite enfance, jeunesse et dynamisme associatif

Elle aura en charge les politiques de solidarité et les services à la population : petite enfance, jeunesse, France Services, relations avec les partenaires sociaux et institutionnels, ainsi que soutien au tissu associatif.

Charlène CERUTTI,
adjointe au maire de Bonnétable



4^{ème} Vice-présidente : patrimoine, équipements et travaux

Elle sera chargée du patrimoine communautaire, des équipements, des travaux et du suivi des investissements. Sa délégation comprend également l'assainissement, la ressource en eau, la prévention des inondations, la GEMAPI et le réseau de chaleur.

Un premier budget pour engager le mandat

Le Conseil communautaire a adopté le premier budget de la mandature. **Le compte financier unique 2025** du budget général confirme une situation financière saine, avec un **excédent de fonctionnement de 990 000 €**.

Le budget principal 2026 prévoit **2 600 000 € de dépenses de fonctionnement** et **582 000 € de dépenses d'investissement**.

Parmi les opérations votées figure notamment **la végétalisation de la cour de la crèche intercommunale**, pour un montant global de plus de **100 000 €**. Les élus ont également validé le renforcement très significatif de la politique mobilités, avec un budget multiplié par dix grâce au soutien de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets **AVELO 3**.

Cette dynamique se traduira concrètement dès **le 20 juin prochain** avec « **Ça roule sur le Plateau** », une manifestation familiale destinée à faire découvrir la pratique du vélo à travers des balades, des animations et des actions de prévention.

Avec un endettement faible et une masse salariale maîtrisée, ce budget traduit une situation saine et donne à la CCPR les moyens d'engager les premiers projets du mandat dans de bonnes conditions.

AVÉLO 3 : un levier pour développer la mobilité douce sur le Plateau



La Communauté de communes a été lauréate de l'appel à projet AVÉLO 3, un programme national porté par l'ADEME. Ce dispositif accompagne les collectivités pour développer la politique vélo, les aménagements et services cyclables et encourager les changements de pratiques.

Pour la CCPR, AVÉLO 3 permet de structurer une stratégie vélo, expérimenter de nouvelles actions et mobiliser les acteurs locaux autour du vélo.

En 2026, les actions prévues portent sur :

- les aménagements : étude d'opportunité et assistance sur 4 itinéraires cyclables structurants,
- les services vélo : installation d'arceaux à vélo, stations de gonflage et totems de réparation, renforcement de la location de VAE et signalétique homogène,
- animation et sensibilisation : fête du vélo « Ça roule sur le Plateau », stages de remise en selle, actions auprès des enfants et des entreprises.

Grâce à AVÉLO 3, la CCPR franchit une nouvelle étape pour favoriser le vélo comme mode de déplacement quotidien et encourager des pratiques durables sur le territoire.

Zoom sur les arceaux à vélo

Vous avez déjà pu remarquer des arceaux à vélo installés sur les sites communautaires et certains chemins de randonnée. Dans le cadre du programme AVÉLO 3, ces arceaux seront bientôt déployés dans toutes les communes de la CCPR, pour faciliter le stationnement sécurisé des vélos et encourager l'usage du vélo au quotidien.



Location de VAE : c'est reparti !

La location de vélos à assistance électrique (VAE) a repris depuis avril en partenariat avec le magasin Runnicycles. Les habitants de la CCPR peuvent réserver un vélo pour 1 à 3 mois directement sur le site internet de la CCPR ou en contactant nos services.



Réservez
votre vélo !



La Casa de Julien : une pizzeria qui dynamise Le Russey

Avec **La Casa de Julien**, c'est une nouvelle adresse gourmande qui vient enrichir l'offre de proximité au Russey. Porté dans le cadre d'un projet d'acquisition et de rénovation d'un local dédié à la fabrication de pizzas, ce commerce participe pleinement à la dynamique et à l'attractivité du centre-bourg.

Pour accompagner cette installation, la communauté de communes du Plateau du Russey a mobilisé son dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, **avec un soutien de 5 000 €**. Ce financement est complété par **une aide du département du Doubs d'un montant de 18 149 €**.

À travers cet accompagnement, la CCPR confirme sa volonté de soutenir les initiatives économiques locales, de favoriser l'implantation de nouvelles activités et de contribuer à la vitalité commerciale du territoire.

La Casa de Julien mise également sur la qualité et la proximité, en privilégiant des produits locaux pour garnir l'essentiel de ses pizzas.

Située derrière la Résidence La Couronne, La Casa de Julien propose ses pizzas à l'emporter du jeudi au dimanche, de 18h30 à 21h30.

Les clients peuvent aussi retrouver ses pizzas 7j/7 et 24h/24 dans les distributeurs installés :

- rue du Grand Communal à Bonnétagé
- rue de la Baume à Frambouhans
- avenue De Gaulle à Morteau



30 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 25210 Le Russey
06 82 61 95 60 / lacasadejulien@gmail.com

Bourse aux matériaux : prochaine édition les 12 et 13 juin 2026

La prochaine édition de la **Bourse aux matériaux** se tiendra les **12 et 13 juin 2026**.

Porté par le **PTCE Yaka**, cet événement permet de donner une seconde vie à des matériaux qui sortent des circuits classiques. Dans certaines entreprises, des matériaux peuvent devenir inutilisés dans un contexte professionnel précis, alors qu'ils conservent toute leur qualité et leur utilité.

La Bourse aux matériaux permet ainsi de les proposer à **prix réduits**, dans une logique de réemploi, d'économie circulaire et de réduction des déchets.

L'édition 2026 réunira plusieurs entreprises participantes sur les territoires du **Russey, de Maîche, de Morteau et de Valdahon**. De nouveaux points de vente rejoignent progressivement l'événement.

La liste des entreprises participantes et la cartographie complète des points de vente seront accessibles via le QR Code :



Soirée conviviale, tous publics

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DU DOUBS HORLOGER

→ Zoom sur les espèces et les milieux
naturels du Plateau du Russey

VENDREDI 29 MAI, 20H

* MAIRIE, LE RUSSEY

Conférence ludique
oiseaux, mammifères, amphibiens,
insectes, et plantes du secteur

Ateliers participatifs
pour petits et grands
Apéritif offert



03 81 68 53 32 - info@parcdoubshorloger.fr



Avec le soutien financier de



PRÉSENTATION DE L'ÉCO'LETTE :

L'Éco'lette est une association créée en 2020 afin de refaire vivre la maison de Justice du Bizot dans l'objectif d'en faire un tiers-lieu culturel c'est-à-dire un espace de sociabilité où les habitants et les visiteurs peuvent se retrouver autour d'activités, pour se cultiver et/ou se divertir. Ce collectif citoyen se mobilise pour dynamiser et faire vivre la ruralité. Il est animé par le partage, la convivialité et l'éco-responsabilité en suivant les missions ci-après :

- **mettre en valeur un patrimoine en faisant vivre le lieu,**
- **apporter de la culture et de l'animation pour notre territoire rural au sein d'un lieu ressource,**
- **permettre aux citoyens de s'impliquer dans un projet collectif,**
- **offrir un espace d'échanges et de rencontres pour développer le lien social.**

Pour répondre à cela, l'association organise de nombreux événements : concerts, spectacles, soirées à thème, conférences sur des sujets de société, festivals, apéros concerts, ateliers divers et variés, partage de connaissances et de compétences, etc. "Au vu du contexte morose nous tentons d'apporter de la joie et de l'espoir en favorisant l'action plutôt que la résignation, en favorisant le collectif et l'humain pour créer des liens et rendre acteur les citoyens. Alors si cela vous dit de nous soutenir vous pouvez le faire



de différentes manières : venir boire un café et découvrir le lieu, venir soutenir les artistes qui

s'y présentent, proposer une idée, adhérer ou encore donner de votre temps."

Enfin, l'association est propriétaire de la maison qui fêtera ses 500 ans l'année prochaine. D'ici-là, nous devons travailler sur l'évolution de l'association avec la population et les acteurs du territoire. Tout en travaillant sur le projet de rénovation et de financement. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter. Et autrement suivez l'actualité, nous lancerons une cagnotte via la fondation du patrimoine pour rechercher du mécénat et du financement

participatif pour la première tranche des travaux de la maison !

Les horaires du café éco-citoyen :

- **VENDREDI : 17h30-22h30 ***
- **SAMEDI : fermé sauf activité programmée ***
- **DIMANCHE : 14h-17h30 ***

***Horaires pouvant varier selon les événements**

Site internet : <https://lecolette.fr>
Réseaux sociaux : facebook et Insta

IDÉES Randonnées



Du mardi
21/07 au
vendredi
28/08

DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE DU PLATEAU DU RUSSEY

« Partez en randonnée avec Patrick, accompagnateur en moyenne montagne et plongez dans la découverte de notre territoire. Une expérience enrichissante, où l'observation et les explications seront de la partie. »

Apprenti géologue

Tous les mardis à 14 h

Au cœur de l'espace naturel sensible du Mémont, vous comprendrez la formation du massif jurassien et la raison de ses formes particulières (dolines, combes). Quelques surprises vous attendront durant cette balade (les enfants vont adorer !)

Rendez-vous à 14 h à l'Eglise du Mémont
Accessible aux familles avec enfants
3 à 5 kms



Safari chamois

Tous les mercredis soir

Sur les traces de l'animal emblématique de la montagne, partez à la découverte de son habitat et tentez de l'observer.

Rdv à 17h30 à la Roche du Prêtre ou Mont de Laval
(confirmation à l'inscription)
Accessible aux familles avec enfants
3 à 5 km



À La découverte du cirque de Consolation

Tous les vendredis après-midi

Partez à la découverte de cette curiosité géologique emblématique du parc naturel régional du Doubs Horloger

Rdv à 13h30, église de Mont-de-Laval
15 km environ et 500m de dénivelé positif



La Communauté de Communes dispose de nombreux sentiers balisés et thématiques pour découvrir à pied ou à VTT son territoire.

Tarifs et réservations auprès de l'office de tourisme du Pays Horloger.
Renseignements et inscriptions au 03.81.64.11.88